



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 20/01/2021

Votre annonce n°21-8213 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **10**
Annonce No **21-8213**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Romilly-sur-Seine.
Correspondant : service commande publique, 1 rue de la Boule d'or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine, tél. : 03-25-39-43-80,
courriel : compub@mairie-romilly-sur-seine.fr adresse internet : <http://www.ville-romilly-sur-seine.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : **réalisation d'un terrain de football synthétique au Stade Bardin-Gousserey.**
Type de marché de travaux : exécution.
Lieu d'exécution : stade Bardin-Gousserey, 10100 Romilly-sur-Seine.
Code NUTS : FR.

Caractéristiques principales :

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : prestation supplémentaire éventuelle 1 : circulation nord
Prestation supplémentaire éventuelle 2 : circulation est
Prestation supplémentaire éventuelle 3 : panneau affichage des scores
Prestation supplémentaire éventuelle 4 : cloture pare-ballon.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : qualisport 102 - terrain de grand jeu en gazon synthétique ou équivalent;
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : autres documents demandés dans le règlement de la consultation RC.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 25 février 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021PA001.

Renseignements complémentaires : une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et ne pourra pas être régularisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les candidats devront obligatoirement participer à l'une ou l'autre des visites dont les dates figurent ci-après et rempliront, signeront le registre de visite des lieux. A l'issue de celle-ci, un certificat de visite sera remis à chaque participant. Il devra obligatoirement le joindre à l'appui de son offre, faute de quoi celle-ci sera rejetée et non analysée. - une 1ère visite de site est fixée le jeudi 4 février 2021 à 14 heures au stade Bardin Gousserey situé rue Magenta, 10100 Romilly-Sur-Seine. - Une deuxième visite de site est fixée le jeudi 11 février 2021 à 14 heures au stade Bardin Gousserey situé rue Magenta, 10100 Romilly-Sur-Seine. Les candidats adresseront ensuite sous deux jours, leurs questions techniques par mail à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr>. A l'issue de la seconde visite, une réponse commune sera envoyée par la plateforme à tous les candidats qui se seront identifiés lors des visites de site (émargement du registre de visite des lieux).

Echantillons :

Conformément à l'article R. 2132-12 6° du code de la commande publique, ce marché exige la transmission d'échantillon. Ces derniers seront à transmettre par voie postale ou remise en main propre contre récépissé.

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons ou maquettes suivants :

Échantillon du revêtement synthétique du terrain synthétique accompagné du procès-verbal établi par un laboratoire agréé sols sportifs permettant de juger de la qualité du revêtement synthétique.

Dans le cas où le PV laboratoire fourni ne correspond pas au revêtement synthétique proposé par le candidat, son offre globale sera jugée irrégulière et entraînera alors son irrecevabilité.

La non remise d'échantillons dans les délais réglementaires rend l'offre irrégulière et ne pourra pas être régularisée.

Les échantillons seront conservés par la collectivité

Le dossier de consultation peut être téléchargé directement sur la plate-forme de dématérialisation, à l'adresse suivante :

<http://www.xmarches.fr> sous la référence n° 2021 PA 001.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 janvier 2021.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Mots descripteurs : Terrain de sport.

Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21100312400016

Libellé de la facture : Ville de Romilly-sur-Seine 1 rue de la Boule d'Or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 25 février 2021

Objet de l'avis : réalisation d'un terrain de football synthétique au stade bardin-gousserey

Nom de l'organisme : Ville de Romilly-sur-Seine

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

